
M.E.S., Numéro 131, Vol.1, novembre – décembre 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 08 novembre 2023



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, novembre - décembre 2023

PROBLEMATIQUE DU ROLE DE L'ETAT DANS LES NOUVELLES RELATIONS INTERNATIONALES POST- GUERRE FROIDE

par

Glodie Cléopas BOLAKOFO BOBWA

Apprenant en DES, Faculté des Sciences Sociales

Université de Kinshasa

Assistant, Université de Mbandaka

Résumé

Cette étude tente de démontrer que le rôle qu'a toujours joué l'Etat dans les Relations Internationales classiques et sa place dans la vie internationale ne sont plus les mêmes après la fin de la guerre froide.

En effet, si dans les Relations Internationales classiques l'Etat était considéré comme l'unique acteur dans le système international, de nos jours, l'on assiste à l'entrée en scène des nouveaux acteurs non-étatiques qui sont venus le concurrencer. D'où, la nécessité d'adapter la compréhension du fonctionnement international suivant cette nouvelle donne qui nous permet ici de parler des nouvelles Relations Internationales avec des nouveaux paradigmes explicatifs par opposition aux Relations Internationales classiques qui semblent à notre avis, aujourd'hui dépassées. Les Etats ne sont plus les seuls maîtres (avec des prérogatives amoindries), mais ils partagent désormais cet actorat avec les autres.

Mots-clés : *problématique, Etat, relations internationales, post-guerre froide*

Abstract

This study tends to demonstrate that the role that the State has always played in classic international relations and its place in international life are no longer the same after the end of the Cold War.

Indeed, if in classic international relations the State was considered as the sole actor in the international system, we are witnessing the entry on the scene of new non-state actors who have come to compete with it. Hence, the need to adapt the understanding of international functioning according to this new situation which allows us here to speak of new international relations with new explanatory paradigms as opposed to classic international relations which seem, in our opinion, today now outdated. State are no longer the only masters (with reduced prerogatives), but they now share co-actority with others.

INTRODUCTION

La présente étude que nous abordons porte sur : "La problématique du rôle de l'Etat dans les nouvelles Relations Internationales post- guerres froides". En effet, jusqu'il y a peu, la vie internationale dans son ensemble était régie suivant l'ordre de Westphalie apparu à 1648 mettant ainsi fin à la guerre de trente ans au niveau du continent européen. Ce traité mettait les bases d'une vie internationale structurée essentiellement autour de trois grands principes. Le premier est celui de " Rex est imperator in regno suo", qui voudrait signifier que le Roi est l'empereur de son royaume. Il s'agit donc là, du principe de la souveraineté selon lequel il n'existe aucune hiérarchie reconnue qui soit tant à l'interne qu'à l'externe supérieure au roi et que celui-ci reste indépendant dans les périmètres de son royaume. Le deuxième principe est le " *cujus regio, ejus religio*", qui est compris comme quoi le roi a la liberté de faire le choix sur la religion que doit pratiquer son royaume. Cela revient tout simplement à dire que les autres puissances extérieures n'ont pas droit d'intervenir dans les affaires internes d'un royaume, sous prétexte de défendre une minorité religieuse. Il s'agira là plus tard, du principe de non-ingérence dans les affaires appartenant à une autre puissance. Et le tout dernier principe est celui de l'équilibre des puissances qui a pour but d'arrêter les vellétés de l'apparition d'une puissance hégémonique censée de dominer sur les autres¹.

Ainsi, l'Etat a longtemps toujours été considéré comme la forme la plus aboutie et la plus parfaite de l'organisation humaine. Après la fin de la première guerre mondiale et la naissance de

¹ Stéphane Paquin., *Les nouvelles Relations Internationales et la para diplomatie identitaire*. Bulletin de l'histoire politique, 2001, P. 1

la discipline des Relations Internationales, considérées comme une science stato-centrée, l'Etat est alors au regard des théories classiques telle que le réalisme, pris comme l'unique acteur des Relations Internationales. Ce qui voudrait dire que toute la vie internationale est structurée uniquement par les Etats qui sont censés y agir et interagir. Cependant, la fin de la guerre froide vers les années 1990 a sensiblement bouleversé la vie internationale. Cette situation est venue presque remettre en cause quelques idées maitresses émises dans le passé notamment sur la question d'autorité en Relations Internationales. En effet, si les Etats ont toujours été les seuls à avoir le statut d'acteurs, vers les années 90, on a été surpris de constater l'émergence de plusieurs autres acteurs qui viennent concurrencer l'Etat dans sa peau d'unique acteur du système international. Parmi ces nouveaux acteurs nous pouvons, à titre exemplatif, citer les organisations internationales(OI), les firmes multinationales, les organisations non gouvernementales internationales(ONGI), quelques individus, ...

L'objectif pour cette étude est de mener une réflexion scientifique murie sur cette nouvelle problématique en fin d'en desceller les causes, les conséquences ainsi que de tenter de définir des nouvelles grilles d'analyse au vu de cette nouvelle tournure prise par la discipline des Relations Internationales au regard du rôle que joue désormais l'Etat sur la scène internationale.

I. PRECISIONS CONCEPTUELLES

L'on ne peut s'hasarder d'entrer dans le vif d'un aussi important sujet sans pour autant prendre soin d'éclairer la lanterne de nos innombrables lecteurs sur les termes saillants autour desquels gravitera la présente réflexion. Il s'agit principalement des concepts Etat, Relations Internationales (nouvelles) et guerre froide.

1.1. Etat

Du point de vue étymologique, le terme Etat est dérivé du verbe latin *stare* qui voudrait dire au sens propre " se tenir debout" et au sens figuré" la position"².

Les théories des Relations Internationales définissent l'Etat de diverses manières. Ainsi, pour les libéraux classiques, l'Etat est l'incarnation de la raison ou de l'intérêt général. Pour les néolibéraux, il est le lieu d'arbitrage des conflits entre les groupes d'intérêts de la société. Pour les réalistes, il est l'expression de la puissance et de la souveraineté de la nation. Pour les Marxistes, il est l'instrument dont se sert la classe dirigeante pour imposer sa domination aux autres classes³.

En effet, l'Etat regorge trois significations dans sa compréhension⁴ ; sociologique, organisationnelle et juridique. Du point de vue sociologique, il s'agit d'une population qui vit au sein d'un territoire donné et soumise à un pouvoir public c'est-à-dire un gouvernement. Cette définition corrobore avec celle émise par le dictionnaire de l'Académie française dans sa première édition de 1696 selon laquelle l'Etat "est un gouvernement d'un peuple vivant sous la domination d'un prince ou en république". Il peut également désigner le pays lui-même.

Sur le plan organisationnel, il s'agit d'une forme d'organisation utilisée par la société dans le but de s'orienter et se gérer. L'Etat désigne également un ensemble de personnes qui acceptent de s'imposer un ordre sous certaines conditions. Au regard de son sens juridique, l'Etat peut être considéré comme l'ensemble des pouvoirs d'autorité et de contrainte collective que la nation possède sur les citoyens et les individus dans le but de faire prévaloir ce qu'on appelle l'intérêt général, et avec une nuance éthique le bien public ou le bien commun⁴.

Selon le Droit international, un Etat souverain est perçu comme délimité par des frontières territoriales établies, à l'intérieur desquelles ses lois s'appliquent à une population permanente et constitué d'institutions à travers lesquelles il exerce une autorité et un pouvoir effectifs. En outre, la discipline des Relations Internationales voudrait qu'aux cotés des trois éléments précités, qu'on associe à l'Etat un autre élément qui est la reconnaissance internationale. Ceci voudrait dire que l'on ne peut parler d'un Etat que si celui-ci est reconnu comme tel par les autres sur le plan

² <http://fr.m.wikipedia.org> consulté le 31 Aout 2023.

³ Diane Ethieg, *Introductions aux Relations Internationales*, Presses de l'université de Montréal, p.75

⁴ Georges Burdeau, *Traité de science politique*, 1950, P. 17

international. Ceci lui donne plein droit d'agir et interagir avec les autres notamment au sein des organisations internationales.

C'est sur ce dernier aspect, cette dernière perception de l'Etat que s'assoit son appartenance à l'actorat. Il est un acteur de nature organisationnelle dans la structuration internationale qui se veut être un système par une cohésion d'interaction : dans ces conditions, la souveraineté de chacun est la spécificité attendue dans la somme globale des intérêts généraux poursuivis par chacun selon les libéraux.

1.2. Les Relations Internationales

Les Relations Internationales sont aussi appelées « études internationales » (en anglais *international studies*)⁵. Les Relations Internationales sont comprises de deux manières⁶ ; il y a les Relations Internationales comme pratique (en minuscule) et les Relations Internationales comme discipline scientifique (en majuscule). Celle-ci étudie les Rapports qui existent entre les Etats et les autres acteurs (les organisations internationales ou les multinationales par exemple) sur la scène internationale.

En général, la coutume fait débiter l'histoire des Relations Internationales aux traités de Westphalie de 1648 au moment où le système d'Etat au sens moderne du terme s'est affirmé. Antérieurement, l'organisation politique de l'Europe médiévale reposait sur un vague ordre religieux hiérarchisé. Les traités de Westphalie ont institué le concept légal de souveraineté, c'est-à-dire que les législateurs nationaux sont l'ultime autorité à l'intérieur du territoire national où ils n'ont pas d'égaux parmi leurs concitoyens et pas de supérieurs à l'extérieur. Si dans la Grèce antique ou à Rome l'autorité des cités étaient proche de celle du système de Westphalie, elles ne connaissaient pas cependant, la notion de la souveraineté.

Les traités de Westphalie ont poussé à la constitution d'Etats-Nations indépendants, à l'institutionnalisation de la diplomatie et des armées. Ce système européen a été exporté vers l'Amérique, l'Afrique et l'Asie à travers notamment la colonisation.

Les Relations Internationales constituent un objet d'étude très vaste dans la mesure où il englobe les rapports de toute nature que les organismes publics et privés, les groupements de personnes et les individus des divers Etats ont noués entre eux dans le passé, entretiennent dans le présent et prévoient de développer dans le futur.

La théorie des Relations Internationales ne s'est développée qu'après la première guerre mondiale. Toutefois cette théorie s'est longtemps nourrie des apports d'autres disciplines. De nombreux auteurs citent l'histoire des guerres de Péloponnèse de Thucydide comme étant le point de départ de la théorie réaliste des Relations Internationales qui s'est poursuivie avec le livre « le Léviathan » de Thomas Hobbes et « le Prince » de Machiavel. De façon similaire, la théorie libérale des Relations Internationales a été influencée par Emmanuel Kant et Jean Jacques Rousseau. Initialement, les Relations Internationales vues comme un champ d'études distinctes ont été une spécificité britannique. En 1919, la première chaire intitulée chaire Waldron Wilson, des Relations Internationales a été créée à l'Université d'Aberystwyth grâce à un don de David Davies⁷. Les Relations Internationales étudient donc les rapports entre les différents acteurs du système international

En effet, depuis la fin de la première guerre mondiale jusque vers les années 90, les phénomènes internationaux, mieux la science des Relations Internationales a toujours été suivant les grilles d'analyses de ce que nous pouvons appeler à juste titre, les paradigmes classiques tels que; le réalisme, le libéralisme, le marxisme,... Toutefois, après la chute du mur de Berlin qui symbolise la fin de la guerre froide, la discipline des Relations Internationales va alors entrer dans une nouvelle phase avec l'avènement et la multiplication des nouveaux acteurs autres que l'Etat. C'est à ce juste titre que les chercheurs en Relations Internationales parlent des nouvelles Relations

⁵ Http: // FASS. Kingston. Ac. Uk/cours/undergraduate/modules/list. Php? Field=IN

⁶ TAZI TIEN-A-BE Mahatma Julien, *politique étrangère des grandes puissances*, Cours inédit, L1 RI, UNIMBA, 2014-2015.

⁷ TAZI TIEN-A-BE MAHATMA Julien, *Op. Cit.*

Internationales. Ceci revient à dire que les phénomènes internationaux ne doivent plus être analysés uniquement à l'aide des paradigmes classiques, mais des aussi et surtout des nouveaux paradigmes adaptés au nouveau contexte international.

1.3. La guerre froide

Il s'agit du nom donné à la période de fortes tensions géopolitiques durant la seconde moitié du XX^{ème} qui a opposé d'un côté les Etats-Unis avec leurs alliés formant le bloc de l'ouest et de l'autre côté le bloc de l'Est composé de l'ex-URSS et ses Etats satellites. Cette guerre latente va de 1945 jusqu'en 1989.

En effet, le terme " cold war " a été pour la toute première fois utilisée par le chercheur britannique George Orwell vers les années 1945.

La guerre froide est alors multidimensionnelle, de plus en plus portée vers les différences politiques et idéologiques entre les démocraties occidentales et les régimes communistes que par des ambitions territoriales. Cette guerre porte des fortes répercussions dans presque tous les domaines : culturel, scientifique, économique, médiatique et même sportif. Elle est également marquée par la course aux armements nucléaires à laquelle se sont lancées les deux superpuissances de l'époque que sont ; les Etats-Unis et l'ex-URSS, qui en ont consacré des ressources colossales. Notons que, cette guerre est qualifiée de "froide " du fait que les dirigeants américains et soviétiques qui l'ont menée ne se sont jamais affrontés directement⁸.

II. DE LA PERCEPTION REALISTE DE L'ETAT DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES

S'il faut le rappeler, la science des Relations Internationales a été créée à la suite de la première guerre mondiale essentiellement pour essayer de comprendre le comportement belliqueux des Etats qui les a conduits à ce conflit d'une grande cruauté et ampleur qu'était cette guerre. Cette situation fait des Relations Internationales une discipline stato-centrée. C'est-à-dire que les Etats étaient les seuls acteurs sur la scène internationale.

En effet, l'approche réaliste des Relations Internationales se repose essentiellement sur deux postulats. Primo, le réalisme politique estime que les Etats sont les seuls principaux acteurs sur le plan international et son uniquement guidés par le souci de l'accroissement de leur puissance économique, militaire, politique, ... En second lieu, le réalisme pense que par sa nature même, le système international est anarchique, ce qui revient à dire que les Etats sur la scène internationale ne sont soumis à aucune autorité supranationale⁹.

La théorie réaliste estime que l'Etat est l'unité d'analyse la plus importante. Elle la perçoit comme ayant plus d'importance ontologique que la structure du système international¹⁰. Elle attribue une action importance aux acteurs étatiques. Selon cette théorie, le système international varie à mesure que les Etats varient. Les tenants de cette théorie ont toujours soutenu que l'Etat n'est pas unitaire, il est façonné par les rapports entre Etat et la société ainsi que des normes internationales. Ils justifient les conflits entre Etats et la recherche de la puissance par le fait que cela est le fruit de la nature humaine qui, en elle, il y a toujours une soif de pouvoir qui pousse les Etats à l'accumuler là où c'est possible¹¹. Les Etats ne sont pas appelés à accroître leurs pouvoirs non seulement pour des raisons de sécurité et de survie, mais peuvent aussi être motivés par la peur, l'honneur et la gloire ou simplement rechercher le pouvoir pour leur propre bien¹².

Les Etats sont perçus et analysés comme la matérialisation de la nature humaine. Le système international anarchique n'est, quant à lui, pas considéré comme la cause profonde de la poursuite du pouvoir, mais plutôt comme un facteur facilitant.

⁸ [http:// fr.m.wikipedia.org](http://fr.m.wikipedia.org), consulté le 4 Septembre 2023.

⁹ Perspective Monde, *Outil pédagogique des grandes tendances mondiales*, Université de Sherbrooke, 1945, P.7

¹⁰ Hobson J., *The state and international relations*, Cambridge university press, 2000, P. 14

¹¹ Williams Mc., *Realism reconsidered the legacy of Hans Morgenthau in international relations*, Oxford University press, 2007.

¹² Kirshner, *The Economic sins of modern theory and the Classical Realist Alternative*, Vol. 67, n° 1, 2015, P. 155-183.

En clair, du point de vue réaliste, les Relations Internationales n'ont pas d'autres acteurs que les Etats et que toute la vie internationale est organisée et structurée par lui.

III. L'AVENEMENT DES NOUVEAUX ACTEURS ET LA CRISE DE L'ETAT

Une des caractéristiques les plus probantes de notre ère est la prolifération du nombre des Etats. En effet, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et les vagues de décolonisation notamment en Afrique et en Amérique latine, le nombre des Etats n'a cessé de croître à une vitesse nettement plus rapide. La plus grande partie du globe continue à croire que l'Etat national et indépendant reste le cadre approprié pour le bien-être et le développement communautaire.

Toutefois, alors qu'ils se multiplient, l'Etat subit cependant les soubresauts des théories et des faits de nature à l'affaiblir. Du point de vue théorique, il reçoit l'assaut des théories qui affaiblissent davantage son rôle. Pour preuve, le Marxisme par exemple suivant les jalons de l'anarchisme, s'est farouchement attaqué à lui. Aussi, au-delà des théories, l'Etat se trouve être affecté par des nouvelles réalités internationales qui sont les conséquences de l'évolution scientifique et technologique et aussi des différentes mutations qu'a connues la société internationale ces dernières décennies.

En effet, l'Etat d'aujourd'hui, qui se trouve être lié par des obligations de diverses natures et un réseau hétérogène d'organisations internationales, diffère logiquement de l'Etat du XIX^{ème} siècle, où les relations extérieures étaient le seul apanage d'un gouvernement qui agissait en toute indépendance et souveraineté. Aujourd'hui, si la souveraineté des Etats existe théoriquement, dans les faits plusieurs engagements limitent leur action dans des matières qui jadis leur étaient réservés exclusivement. Aussi, du point de vue économique il ne semble pas qu'ils puissent remplir leur mission en s'enfermant dans un système de l'autarcie ; rompant ainsi les bornes de leurs frontières étatiques, des communautés économiques se constituent pour répondre aux exigences accrues de leurs populations respectives¹³. La souveraineté des Etats semble de plus en plus affectée du point de vue militaire, car à l'ère des fusées et armes nucléaires, les Etats ne peuvent donc plus assurer leur sécurité par les moyens et mécanismes conventionnellement utilisés, ni par les alliances du type ancien. Le principe de territorialité ne constitue plus qu'un cadre "d'allégeance dépassé"¹⁴. L'Etat est "mis en échec" jusque dans ses fonctions sécuritaires les plus traditionnelles par des réseaux terroristes ou par des mafias, défié dans son monopole de la violence physique légitime, mais aussi dans son aptitude à préserver et à contrôler la valeur des richesses nationales¹⁵. La multiplication des menaces à l'égard de l'Etat telles que le trafic des stupéfiants, le terrorisme contribue pour ainsi dire à "l'effondrement" de l'Etat. Aussi, les attentats du 11 Septembre 2001 aux Etats-Unis consolident cette pensée de "l'Etat impuissant", devenu inculpe de veiller sur ses "enfants terribles" de la mondialisation. En outre, l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication a encore renforcé la décadence de l'Etat. Les réseaux sociaux par exemple ont rendu de plus en plus poreuses, les frontières étatiques. L'Etat de nos jours à travers ses frontières n'est plus en mesure de contrôler les informations qui entrent et qui sortent. L'on assiste presque à la suppression des frontières étatiques. L'on parle de plus en plus d'un village planétaire. Les citoyens au-delà du fait qu'ils sont citoyens des Etats, ils sont de plus en plus devenus citoyens du monde.

CONCLUSION

L'Etat post-guerre froide ne possède plus depuis la chute du mur de Berlin, le monopole de la vie internationale. Il se trouve être aujourd'hui amoindri dans son rôle par les nouvelles données internationales tel que nous avons eu à le démontrer tout au long de cette dissertation. Toutefois, il reste un acteur majeur de la vie mondiale qui continue encore à préserver, hormis la fonction classique de sécurité, de très nombreuses et précieuses prérogatives ; incarnation de l'identité nationale, défense des valeurs communes, préservations des équilibres géopolitiques. Son impact en ce qui concerne la résolution des différends internationaux et des rapports économiques

¹³ Paul Reuter, Evolution des Etats dans les Relations Internationales, Janvier 1965, p.9.

¹⁴ Josépha Laroche, *Politique internationale*, Paris, LGDJ, 1998, p.87

¹⁵ Idem, p.87.

demeure déterminant. Malgré la montée en flèche des acteurs transnationaux, les Etats post-guerre froide demeurent toutefois des principaux fournisseurs des moyens en matière de sécurité. Seuls les Etats aujourd'hui, détiennent le monopole de la protection des citoyens et d'assurer leur sécurité.

BIBLIOGRAPHIE

- PAQUIN S., *Les nouvelles Relations Internationales et la para diplomatie identitaire*. Bulletin de l'histoire politique, 2001.
- ETHIEG D., *Introductions aux Relations Internationales*, Montréal, Presses de l'université de Montréal, sd.
- BURDEAU G., *Traité de science politique*, 1950.
- TAZI TIEN-A-BE Mahatma Julien, *politique étrangère des grandes puissances*, Cours inédit, L1 RI, UNIMBA, 2014-2015.
- *Perspective Monde, Outil pédagogique des grandes tendances mondiales*, Université de Sherbrooke, 1945.
- HOBSON J., *The state and international relations*, Cambridge university press, 2000.
- WILLIAMS Mc., *Realism reconsidered the legacy of Hans Morgenthau in international relations*, Oxford University press, 2007.
- KIRSHNER, *The Economic sins of modern theory and the Classical Realist Alternative*, Vol. 67, n°1, 2015.
- REUTER P., *Evolution des Etats dans les Relations Internationales*, Janvier 1965.
- LAROCHE J., *Politique internationale*, LGDJ, 1998.